



Commune
de Mont-Noble

Enquête publique

L'administration communale de Mont-Noble soumet à l'enquête publique la demande en autorisation de construire présentée par :

- M. Claude Bertholet à Nax, pour une toiture vitrée sur la terrasse sur la parcelle N° 1997, folio N° 9, au lieu-dit *Linzerbot* à Nax, zone chalets 0.20 ; coordonnées 2'599'632 / 1'119'725.

Les plans peuvent être consultés durant les heures d'ouverture au bureau communal à Nax ou sur rendez-vous. Les oppositions éventuelles, motivées, doivent être adressées par écrit, sous pli recommandé, à l'administration communale de Mont-Noble, CP 11, 1973 Nax, en deux exemplaires, dans un délai de 30 jours à partir de la présente publication.

L'Administration communale

Mont-Noble, le 17 septembre 2021